

*Article 31 du Règlement*

100, alors que cette hausse était de 12 p. 100 dans le cas des prêts aux grandes sociétés.

Au cours de cette même période, les petites entreprises ont créé 450 000 nouveaux emplois tandis que les grandes sociétés ont retranché 96 500 employés de leurs listes de paie.

La plupart des gens savent que l'an dernier, les institutions financières ont imposé des augmentations de leurs frais d'administration qui, dans certains cas, atteignaient 400 p. 100. Elles veulent maintenant nous faire croire qu'elles font une faveur en réduisant ces frais de 10 p. 100 pour les petites entreprises. Ce sont elles qui contrôlent la majorité des prêts aux entreprises. En conséquence, elles doivent rendre des comptes non pas seulement à leurs actionnaires, mais au pays tout entier.

Les six grandes banques ont deux possibilités: modifier leur façon d'agir ou faire face à l'assaut de nouvelles banques au Canada.

\* \* \*

**LA REINE ELIZABETH II**

**M. Doug Fee (Red Deer):** Madame la Présidente, la journée d'aujourd'hui marque le quarantième anniversaire d'un événement historique. Le 2 juin 1953, notre souveraine, la reine Elizabeth II, était couronnée Reine du Canada et faisait le serment de gouverner les peuples du Canada et de ses autres royaumes conformément à leurs lois et coutumes respectives. En réponse à ce serment, les parlementaires, les nouveaux citoyens ainsi que ceux qui entrent au service de la reine prêtent un serment d'allégeance réciproque à Sa Majesté.

Quatre jours avant son couronnement, la reine a fait une proclamation en vertu de notre Loi sur les titres royaux, dans laquelle elle adoptait officiellement le titre de Reine du Canada, répondant ainsi au rêve des Pères de la Confédération, qui désignaient souvent la reine Victoria comme la Reine du Canada.

Permettez-moi de citer deux fameux Canadiens, un conservateur et un libéral, qui ont vécu à un siècle d'intervalle. Sir Georges-Étienne Cartier a dit: «La monarchie est l'élément essentiel de la Constitution.» Quant à Vincent Massey, il a déclaré: «La monarchie nous est indispensable. Sans la monarchie en tant que bastion de la nationalité, de la raison d'être et de l'indépendance canadiennes, nous ne pourrions rester un État souverain.»

Dieu sauve la Reine.

**LES VISAS DE VISITEUR**

**M. Dan Heap (Trinity—Spadina):** Madame la Présidente, aujourd'hui, le *Ottawa Citizen* nous parle des difficultés éprouvées par les Canadiens qui ont encore des parents dans leur pays d'origine comme le Liban, la Guyana et l'Inde pour n'en nommer que quelques-uns.

Beaucoup de ces parents voudraient venir au Canada avant le décès de leurs proches, pas seulement pour les funérailles. Le gouvernement semble supposer que tous ceux qui, dans un pays en proie aux troubles civils ou à la pauvreté, demandent à venir au Canada resteront chez nous illégalement, même si la demande est présentée par une personne ayant dans son pays d'origine un conjoint, deux enfants et une entreprise familiale.

Il y a maintenant au Canada plus de 4 millions de citoyens qui sont nés à l'étranger, soit 16 p. 100 de la population. J'invite le ministre de l'Emploi et de l'Immigration à revoir les fonctions de ses agents en poste à l'étranger, à qui il incombe de délivrer ou de refuser les visas de visiteur. Il faut assurer un traitement juste et équitable à tout le monde.

\* \* \*

**LA ROUTE TRANSCANADIENNE**

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester):** Madame la Présidente, le gouvernement qui vient d'accéder au pouvoir en Nouvelle-Écosse a annoncé qu'il allait réexaminer le nouveau tracé de la Transcanadienne. Je suppose qu'il est obligé de le faire pour remplir une promesse électorale et éviter ainsi les critiques s'il ne le faisait pas.

Cela dit, je me préoccupe beaucoup des gens qui seront gravement touchés par toute modification du tracé de cette route. Cet examen perturbera leur vie, leur foyer et leurs entreprises. En outre, tout délai prolongé se traduira par d'autres accidents mortels sur l'actuelle transcanadienne.

Je presse le nouveau gouvernement d'examiner les points de vue des habitants des localités concernées. J'invite aussi les gens touchés à faire part de leur point de vue au ministre des Transports provincial.

J'estime que nous pouvons dépolitiser cette question et choisir le meilleur tracé pour tous les Néo-Écossais. Pour ma part, je m'engage à faire tout ce que je peux pour aider le nouveau gouvernement à régler ce problème.